

N° 8815

**GOUVERNER L'ECONOMIE.
FACE AUX DEFIS INTERNATIONAUX :
DU DEVELOPPEMENTISME NATIONALISTE
A LA CRISE NATIONALE.**

par

Alain LIPIETZ

Contribution à la Conférence
IN SEARCH OF THE NEW FRANCE
STATE and SOCIETY in FRANCE : 1962-1987

Brandeis University, Massachussets,

13-15 Mai 1988

RESUME

GOUVERNER L'ECONOMIE. FACE AUX DEFIS INTERNATIONAUX : DU DEVELOPPEMENTISME NATIONALISTE A LA CRISE NATIONALE.

Cette intervention introduit quelques développements aux approches en termes de régulation en direction de la science politique: bloc hégémonique, paradigme sociétal. Il les applique ensuite à la question des rapports Etat-Economie dans la France de 1962 à 1987. Il apparaît alors que paradoxalement le consensus sur le modèle de développement économique en vigueur dans les années 60, à l'époque des grands affrontements "idéologiques", était plus fort que dans la période actuelle de "fin des idéologies". Le développement du fordisme en France, résultat d'un volontarisme étatique, a néanmoins souffert d'une faiblesse du bloc hégémonique correspondant. Cette faiblesse s'est répercutée à partir des années 70 dans l'incapacité des gouvernements successifs, de droite ou de gauche, à gérer la crise interne et internationale du fordisme.

MOTS-CLEFS : FRANCE, APRES-GUERRE, POLITIQUE ECONOMIQUE, REGULATION, HEGEMONIE.

ABSTRACT

GOVERNING ECONOMY. CONFRONTING INTERNATIONAL CONSTRAINT: FROM NATIONALIST DEVELOPMENTISM TO NATIONAL CRISIS.

This paper introduces some new developments of the "french regulation approach" into political sciences (hegemonic block, social paradigm). These developments are implemented in the study of State/Society relationships in France 1962-1987. Ironically, it appears that there existed a broader consent upon the pattern of development in force during the 60's (at the time of obvious "ideological" disconsents) than in the present period of the "end of ideologies". Nonetheless, the development along the "fordist model", fostered by State, was weakened by the lack of a clear corresponding hegemonic block. Such a weakness was eventually reflected in the incapacity of governments, right or leftwing, to deal with the national and international crisis of fordism.

KEY-WORDS : FRANCE, POST-WAR, ECONOMIC POLICY, REGULATION, HEGEMONY.

J.E.L. Code: 036, 044, 051

**GOUVERNER L'ECONOMIE. FACE AUX DEFIS INTERNATIONAUX :
DU DEVELOPPEMENTISME NATIONALISTE A LA CRISE NATIONALE.**

<<Une nation est une âme, un principe spirituel... Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible: le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours>>.

ERNEST RENAN.

24 Avril 1988: au premier tour des élections présidentielles, la France est comme toujours coupée en deux, mais elle est en plus coupée en trois. A gauche, le candidat du Parti socialiste (34%), à droite, ceux de l'ancienne majorité parlementaire (elle même coupée en deux: 20 et 16%), se disputent un centre dans une quasi-totale vacuité de projet mobilisateur, si ce n'est la modernisation technique et l'Europe. Et un troisième tiers, partagé aux deux extrêmes de l'éventail politique, clame son refus de ce consensus sans âme. Avec, sur le flanc gauche, une atomisation de forces, parmi lesquelles le Parti Communiste réduit à 7%, qui se cramponne à d'anciens acquis sociaux, et, de poids équivalents mais à leur tour divisées, les voix alternatives et écologistes. Et puis, à l'extrême droite, l'épouvantable surprise: 14,5% pour Le Pen, pour le parti de la peur et de l'exclusion, de la haine raciale et des fantasmes irrationnels. Un quart de siècle après la stabilisation gaulliste, la fin des guerres coloniales et le grand élan de modernisation, la scène politique française, que l'on croyait assagie par la disparition des grands débats "idéologiques", révèle une crise d'identité de la France d'une extrême gravité.

On peut évidemment faire valoir que, "sur les grands problèmes", défense, institutions, poids de l'Etat, les clameurs qui opposaient les deux camps aux élections présidentielles de 1965 se sont tues. Mon hypothèse est au contraire que jamais plus, dans ce "plébiscite de tous les jours" qui constitue l'unité d'une nation, le consensus de base n'a été aussi fort qu'à l'époque où de puissantes forces de gauche contestaient les formes et les rythmes de la croissance gérée par les gaullistes... Le silence actuel des idéologies, que vient fracasser (et avec quelle force !) l'idéologie raciste et sécuritaire, loin de traduire un consentement positif, n'exprime au contraire que l'absence d'un consensus commun sur les valeurs fondamentales, sur l'aune à laquelle mesurer d'éventuelles divergences secondaires. <<L'ancien se meurt, le nouveau ne parvient pas à voir le jour, dans ce clair-obscur surgissent les monstres>>, disait Gramsci.

Il est illusoire de prétendre ici rendre compte d'une crise aussi profonde. Conformément à l'esprit de ce colloque et au thème qui m'est imparti, je voudrais simplement proposer quelques outils méthodologiques et les illustrer qualitativement dans le domaine restreint des rapports Etat-Economie, dans leurs dimensions internes et internationales.

Pour simplifier nos débats, j'introduirai d'abord les hypothèses conceptuelles qui dérivent de ce qu'il est convenu d'appeler "école française de la régulation", et que je tente d'élargir depuis quelques années au delà du domaine économique (1). Dans les seconde et troisième parties, je montrerai, de manière encore une fois purement qualitative, comment ces concepts peuvent éclairer le passage d'un régime faisant relativement consensus à une crise aux dimensions multiples, dont je n'explorerai que les aspects socio-économiques. Plus précisément, j'étudierai d'abord ce que fut "l'ancien qui est mort" (et qui a dominé les "Trente Glorieuses" années de l'Après-Guerre), puis les raisons et les enchaînements qui conduisirent à la crise. Dans la quatrième partie, j'évoquerai les tentatives de sortie de la crise et leurs échecs successifs, qui débouchent sur le profond désarroi présent.

I - QUELQUES OUTILS POUR L'ETUDE DES RAPPORTS ETAT-ECONOMIE.

On ne se pose pas la question des "rapports Etat-Société", ou "Etat-Economie", de la même façon dans n'importe quel type de société. Il faut à tout le moins que la sphère économique se soit largement autonomisée en "société civile", qu'elle ait en un sens circonscrit à l'extérieur d'elle-même les rapports sociaux de pouvoir que l'on désigne comme spécifiquement politiques: la formation des normes et des lois, le "monopole de la violence légitime", etc... C'est le cas dans les économies capitalistes de marché, où l'organisation dominante de la production est le fait d'entreprises recrutant des salariés et vendant des marchandises. Dans le cas de la France de 1962, il faut y ajouter un secteur encore très important, quasi exclusif dans l'agriculture et largement répandu dans le commerce et l'artisanat: celui de la petite production marchande, des travailleurs indépendants. Notons que dans toutes ces formes de production, le travail domestique des femmes est invisible, non-représenté, même pas "économique".

Comme on le voit immédiatement, même dans ce cas la distinction économie/politique n'est pas si claire. La médiation entre les acteurs marchands, capitalistes et salariés, semble passer par la monnaie. Mais le droit de propriété des agents sur leur richesse, l'existence de la monnaie elle-même, supposent des compromis institutionnalisés dans le domaine politique. A l'intérieur même des entreprises, la lutte sur les conditions de travail et de rémunération est une forme microsociale de politique. Elle peut être elle-même cadrée par la sphère politique extra-économique, que nous appellerons pour simplifier dans ce qui suit "sphère politique" (et qui déborde largement l'appareil d'Etat au sens strict).

La reproduction d'une économie marchande capitaliste, articulée de plus à un secteur de petite production marchande, est loin d'aller de soi. Les conditions de la production se transforment, tout comme celles de la distribution des revenus, tout comme les préférences pour tel ou tel usage social du produit. On constate cependant que pendant des périodes prolongées ces transformations s'avèrent compatibles, et que l'accumulation, la croissance économique, ne connaît pas de perturbation majeure. On appelle "régime d'accumulation" un tel mode de transformation conjointe et compatible des normes de production, de distribution, et d'usage. Ce régime repose lui-même sur des principes généraux d'organisation du travail et d'usage des techniques, que l'on peut appeler paradigme technologique.

Un régime d'accumulation désigne donc une régularité macroéconomique constatée. Cette régularité est en elle-même un précieux guide pour les

agents économiques, en particulier les investisseurs, qui connaissent en gros les possibilités de perfectionnement du paradigme technologique, les perspectives d'expansion, les prix habituels, les marchés. Mais leurs initiatives restent cependant menacées par une incertitude radicale quant à leur cohérence globale pour l'avenir. Il faut donc qu'interviennent des mécanismes régulateurs. Nous appelons "mode de régulation" l'ensemble des normes, incorporées ou explicites, des institutions, des mécanismes de compensation, des dispositifs d'information, qui ajustent en permanence les anticipations et les comportements individuels à la logique d'ensemble du régime d'accumulation. Ces formes de régulation portent en particulier sur la formation des salaires, sur les modalités de concurrence entre les entreprises, sur les mécanismes de création de la monnaie et du crédit. Nous donnerons plus de détails quand nous passerons à l'exemple de la France contemporaine.

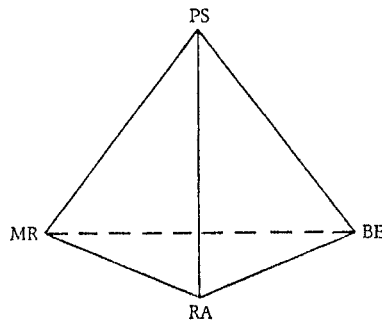
On peut dire que le mode de régulation constitue le "paysage", le monde pratique, la "carte" superficielle où se guident les agents individuels de telle sorte que soient respectées en profondeur les conditions d'une reproduction et d'une accumulation équilibrées. Or la mise en place d'un mode de régulation, tout comme sa consolidation, dépendent très largement de la sphère politique. Ni le marché, ni le contrat salarial, ne peuvent créer et faire respecter la monnaie et le droit de propriété. Et encore moins un système de sécurité sociale. Nous sommes ici dans le domaine des luttes et des "armistices" politico-sociales, des compromis institutionnalisés.

Ces luttes, ces armistices et ces compromis sont, dans le domaine politique, l'équivalent de ce que sont la concurrence, les conflits du travail, et le régime d'accumulation dans le domaine économique. Les groupes sociaux, définis par leurs conditions d'existence quotidienne, en particulier par leur place dans les rapports économiques, ne se livrent pas à une lutte sans fin. Quelle que soit l'ampleur de la divergence de leurs intérêts et de l'inégalité de leurs conditions, ces groupes, pendant de larges périodes de temps, constituent une nation où les rapports de pouvoir se perpétuent sans contestation majeure. On appelle bloc social un système stable de rapports de domination, d'alliances, et de concessions entre différents groupes sociaux (dominants et subordonnés), et un bloc social est hégémonique quand il fait reconnaître son dispositif comme conforme à l'intérêt de la nation tout entière. Le "plébiscite" de Renan est alors quotidiennement et tacitement reconduit.

Au sein d'un bloc social, les places sont évidemment inégales (2). Des groupes dominants imposent leurs intérêts fondamentaux et leur conception de l'évolution économique-sociale. Des groupes alliés, sans avoir un rôle dirigeant, peuvent néanmoins trouver un intérêt fondamental dans l'hégémonie du bloc. Des groupes "relais", tout en occupant une place qui peut être très subordonnée, peuvent néanmoins jouer un rôle essentiel en manifestant, dans leur mode de vie ou à travers leur tâche d'autorité déléguée, l'excellence du compromis global proposé par le bloc. Et cela en particulier vis-à-vis des groupes les plus dominés, ceux dont les intérêts sont les moins bien satisfaits, mais qui doivent néanmoins être pris en compte d'une manière ou d'une autre, faute de quoi il n'y aurait pas consentement, mais usage quotidien de la force brutale. Dans un bloc hégémonique, la fraction de la nation dont les intérêts ne sont pas du tout pris en compte doit être très minoritaire.

Pour autant que les intérêts, dont la prise en compte constitue l'enjeu du consensus sur lequel se construit et se reproduit le bloc hégémonique, sont des intérêts économiques, on voit se dessiner la cohérence d'un triangle entre "Bloc Hégémonique", "Régime d'Accumulation", et "Mode de Régulation". La condition, la base de la reproduction du bloc hégémonique est évidemment l'existence d'un régime d'accumulation, capable de produire les conditions de la satisfaction des besoins sociaux aux conditions admises par les parties prenantes au bloc (y compris les groupes dominés). A son tour, le mode de régulation (dont dépend la réalisation d'un régime d'accumulation) n'est rien d'autre qu'un ensemble d'habitus (3) et de compromis institutionnalisés dans le mouvement même par lequel le bloc s'institue, et qui ne perdure qu'autant que le bloc lui-même les soutient.

Mais comment sont définis les "intérêts" légitimes à satisfaire ? Comment se mesurent la validité et le respect des compromis qui soudent le bloc hégémonique, au nom de quoi les groupes en lutte au sein du bloc réclament-ils "justice" ? Il faut supposer un Univers des Représentations et des Discours Politiques (JENSON [1986]) où les individus et les groupes puissent se reconnaître et exprimer leur identité, leurs intérêts et leurs divergences. De la mise en forme de cet univers dépend la possibilité même du bloc hégémonique. On appellera "paradigme sociétal" (ici: paradigme tout court) un mode de structuration des identités légitimement défendables au sein de l'Univers des Discours et des Représentations Politiques. Quand un paradigme est hégémonique, la grande majorité des individus se perçoivent dans leur appartenance à la société, ils revendiquent de celle-ci des avantages, et se reconnaissent à son égard des devoirs, de telle manière que, même de façon conflictuelle, pourra se reproduire un bloc hégémonique (4). Notre "triangle" devient une pyramide:



On mesure déjà ce qui sépare une telle approche de la tradition réductionniste, marxiste ou individualiste, qui prête aux agents des intérêts univoquement définis par les "lois universelles" des économies marchandes et salariales, intérêts qui, compte tenu du rapport des forces (lui même déterminé par la distribution initiale de la propriété), se résoudrait en un équilibre des pouvoirs et des revenus plus ou moins inégalitaire. L'économie capitaliste ne fonctionne pas toujours de la même manière, elle peut s'articuler de manières différentes aux autres formes de production. La manière dont les agents entrent dans les rapports économiques et s'y comportent dépend d'un mode de régulation qui varie avec le temps, et de pays à pays. Les équilibres politiques, les compromis explicites ou implicites qui pérennisent les formes de régulation sont eux-mêmes l'expression d'un bloc hégémonique qui est à son tour le fruit d'une évolution historique. Enfin, la façon même dont les individus et les groupes pensent leurs identités et leurs intérêts à l'intérieur d'un éventuel bloc hégémonique est elle-même une invention culturelle permanente qui est le produit et l'enjeu des luttes

idéologiques. Les quatre sommets de notre pyramide sont chacun une trouvaille historique, leur adéquation réciproque en une pyramide que nous pouvons appeler "modèle de développement économique-social" est en elle-même un quasi-miracle. Cette cohérence une fois trouvée tend certes à se consolider d'elle-même: c'est ce qui permet de parler à son propos d'un "fonctionnalisme ex post". Mais elle est aussi minée, d'une part, par les contradictions propres au modèle, d'autre part, par ce qui est resté ou s'est développé "à l'écart" du modèle, ignoré ou refoulé par lui.

Nous voyons ainsi apparaître deux formes de luttes.

* la lutte à l'intérieur du même paradigme, lutte à propos des différends sur l'équité ou même la réalité de la distribution des avantages mutuels censés être garantis par le bloc hégémonique au sein du régime d'accumulation. Ces luttes sont dirigées contre ce qui est perçu comme des "empiètements", des "anomalies", voire comme des "retards", et elles visent à la mise en oeuvre ou au perfectionnement des mécanismes régulateurs.

* la lutte contre le paradigme hégémonique au nom d'un autre paradigme, d'autres identités, d'autres intérêts, au nom d'une autre conception, passée ou future, de la vie en société, qui impliquerait un autre régime d'accumulation, d'autres formes de régulation, et souderaient un autre bloc social.

L'intensité constatée des conflits (en termes de journées de grève par an, de militantisme électoral, etc...) n'est donc pas en soi un indicateur de la faiblesse d'un consensus de base: car ces luttes peuvent être du premier type. Inversement, un consensus apparent entre forces politiques doublé d'une absence de mobilisation revendicative peut traduire l'absence pure et simple de tout repère sur ce qu'il est juste, bon et tout simplement possible de revendiquer. Et parce que la nature sociale a horreur du vide, c'est alors que surgissent les monstres...

Et l'Etat ? Si par ce terme on désigne "l'appareil dont la Société se dote pour que les groupes qui la composent ne se consumment pas dans une lutte sans fin" (5), on voit immédiatement que l'Etat est plus ou moins présent à tous les pôles de la pyramide:

- comme partie-prenante au régime d'accumulation (par ses prélèvements, son activité productive, ses dépenses);
- comme forme directe de régulation économique, ou comme garant de certaines formes de régulation;
- comme lieu de condensation et de gestion (éventuellement coercitive, et alors "légitimement") des compromis qui constituent le bloc hégémonique;
- comme lieu d'expression de l'Univers des Discours Politique tel qu'il est mis en forme par le paradigme sociétal hégémonique.

Telles sont les "fonctions" (cum grano salis) de l'Etat vis-à-vis de la société nationale, ce que DELORME et ANDRE (6) appellent "Etat Interne". Cet Etat peut être plus ou moins "circonscrit" ou "inséré" vis-à-vis de la sphère économique. Nous avons noté que, même dans le cas d'un Etat capitaliste "circonscrit" au maximum, comme dans la représentation idéalisée du capitalisme britannique du XIXe siècle, il lui reste au moins la tâche d'assurer la reproduction d'une monnaie stable et des rapports de propriété (les "fonctions d'ordre publique"), à quoi il faut encore ajouter la reproduction des conditions matérielles générales de la production marchande

et capitaliste (infrastructures, etc...). Nous verrons que, dans le modèle de développement dominant de l'après-guerre, l'Etat fut particulièrement inséré.

Mais l'Etat a encore une autre "fonction": il est chargé de la gestion de toutes les conditions d'interfaces de la société nationale avec l'extérieur, avec les autres nations. On pense évidemment à la Défense, mais la dimension économique de cet "Etat Externe" va peser, on va le voir, d'un poids de plus en plus déterminant, dans la période considérée de l'histoire de la France, sur les conditions de son activité régulatrice interne.

II - LE FORDISME A LA FRANCAISE (7).

1962 marque à coup sûr la fin de la France Impériale. A partir de cette date, toute l'attention de la Nation et de l'Etat se porte sur l'Hexagone et ses propres conditions d'insertion internationale. Mais à cette date, les grands choix ont déjà été effectués: l'adoption d'un modèle de développement commun à tout le monde capitaliste développé, et que nous appelons Fordisme, l'édification européenne. Nous allons d'abord rappeler les grandes caractéristiques du Fordisme comme régime d'accumulation et comme mode de régulation, puis nous évaluerons les spécificités françaises, ce qui nous permettra d'évoquer une première fois les "défis internationaux". Nous examinons ensuite la configuration du bloc hégémonique et du paradigme sociétal, et nous constaterons le caractère déjà déséquilibré, volontariste, du "miracle français".

1°) Le fordisme comme modèle.

Comme régime d'accumulation, le fordisme est la réponse qui se dégage, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, face aux contradictions suscitées par les révolutions introduites pendant la première moitié du XXe siècle dans le "paradigme technologique", au niveau des formes de production, principalement industrielle mais aussi agricole et tertiaire: le Taylorisme et la mécanisation.

Les principes tayloriens séparent au maximum les aspects "intellectuels" (recherche et développement, ingénierie, organisation "scientifique" du travail) et les aspects "manuels" du travail (exécution déqualifiée). Au taylorisme, le fordisme ajoute l'incorporation du savoir-faire collectif dans le dispositif technique lui-même. Pour faire image, le fordisme oppose le "Bureau des méthodes" à la "chaîne de montage". Les gains de productivité très rapides ainsi engendrés posent le problème de la demande effective de manière particulièrement aiguë. Le régime d'accumulation fordien se caractérise par une hausse rapide de l'investissement par tête (en volume) mais aussi par une croissance de la consommation par tête. La hausse de ces deux débouchés fournit, sur une base interne, une contrepartie aux gains de productivité engendré par le paradigme technologique. On peut appeler ce régime: "accumulation intensive centrée sur la consommation de masse".

Quant au mode de régulation, le fordisme exige:

- Des formes stables du rapport salarial assurant un partage des gains de productivité entre le capital et le travail, et pour commencer assurant la régularité des revenus. Les principales de ces formes structurelles sont: les conventions collectives, l'Etat-Providence, la législation sociale.

- Des formes de relations entre firmes et banques permettant aux firmes d'absorber sans effet pervers une transformation continue de l'appareil technique, en particulier grâce à la pratique des "prix administrés".
- Une forme spécifique de création de la monnaie: la monnaie de crédit, émise par les banques en fonction des besoins de l'économie sous le contrôle de la Banque Centrale.
- Un élargissement massif du rôle de l'Etat, qui vient "s'insérer" dans la régulation économique, principalement à travers la tutelle de la régulation du rapport salarial et de l'émission monétaire, et secondairement seulement à travers une politique budgétaire discrétionnaire. D'autres composantes classiques de l'Etat interventionniste (planification, politique industrielle, politique des structures agricoles, protectionnisme) voient également leur rôle augmenter. Cette mission et cette capacité qu'a l'Etat de peser directement sur la conjoncture, et en tout cas de garantir les mécanismes de la régulation fordienne, constituent ce qu'on appelle couramment (et improprement) "keynésianisme".

2°) Les spécificités du fordisme à la française.

La première grande spécificité du fordisme à la française est son caractère importé, de manière volontariste. Les fonctionnaires et hommes politiques issus de la Résistance et les conseillers américains du Plan Marshall héritaient en 1945 d'une France vaincue, mais plus profondément d'un bloc hégémonique vaincu.

L'ancien bloc hégémonique français, celui de la IIIe République, profondément marqué par l'expérience de la Commune de 1871, accordait une place secondaire à la croissance industrielle, circonscrivait l'Etat hors du fonctionnement économique (hormis la protection des corporatismes et le système douanier), laissait la classe ouvrière à l'écart du progrès: c'était d'abord un "bloc des possédants", industriels-commerçants-paysans-épargnants, aspirant à la défense de la propriété (plutôt que de la libre entreprise) et d'une "tranquillité sociale" qui ressemblait fort à du malthusianisme. Les efforts pour moderniser la France viendront donc presque toujours de fonctionnaires soutenus par des forces sociales à base salariée, tenus en échec jusqu'à la défaite de 1940 (KUISEL [1981]).

Le paradigme technique dominant de la IIIe République reposait sur le savoir faire d'ouvriers professionnels, de paysans, d'artisans. Le régime d'accumulation était principalement et modérément extensif. Le mode de régulation interne était principalement concurrentiel, mais avec de nombreuses professions protégées, en particulier la paysannerie. Les lois de Méline, au début du siècle, avaient permis, grâce au protectionnisme, la reproduction d'une masse paysanne peu productive, qui occupe encore en 1945 près de 45% de la population active. Le paradigme sociétal était fondé sur l'identité du "petit propriétaire-producteur-citoyen-soldat". Même la classe ouvrière, et même le Parti Communiste dans son implantation paysanne, défendaient l'idéal proudhonien de la "petite propriété": se mettre et rester "à son compte" (8). L'opposition envers les "grands" était vécue comme une opposition contre les "gros", ceux qui ne s'étaient pas enrichis de leur propre travail.

Cependant, les forces issues de la Résistance percevaient ce modèle comme la cause fondamentale de la défaite. Il fallait rompre avec le passé pour entrer résolument dans le Progrès. Progrès technique que le PCF lui-même assimilait à la rationalisation, au taylorisme, à la mécanisation (9). Progrès social assimilé à la croissance du pouvoir d'achat populaire garantissant, par effet de demande, le plein emploi. Progrès de l'Etat, garant de l'intérêt collectif contre la concurrence débridée des intérêts individuels. Les trois ingrédients du modèle économique fordiste comme paradigme technologique, comme régime d'accumulation, et comme mode de régulation, étaient donc acceptés comme base d'accord progressiste par les forces de gauche elles-mêmes (10). Il n'y avait plus, selon le mot de Maurice Thorez, secrétaire du PCF à la Libération, qu'à "retrousser ses manches". Mais le modèle économique-social restait imparfait, faute d'un bloc social hégémonique et d'un paradigme social clairement stabilisé.

C'est du côté des élites que le bât blessait. Principalement regroupées dans le Centre National des Indépendants et Paysans (le parti des non-résistants), mais aussi dans le Mouvement Républicain Populaire (dirigé par des résistants et soutenant officiellement le Général de Gaulle), elles freinèrent de toute leur inertie la mise en place du mode de régulation (11). L'essentiel (les conventions collectives, le Salaire Minimum, la Sécurité Sociale) sera néanmoins acquis dès 1946 par le bloc que nous allons appeler "développementiste". Ce bloc regroupait de façon conflictuelle les forces politiques et sociales à base salariée et la technocratie moderniste d'Etat.

L'Etat joue donc, par substitution vis-à-vis des élites possédantes, un rôle moteur dans la mise en place du modèle. Ce qui donne son allure propre au mode de régulation:

- * Une régulation du rapport salarial très centralisée. Plus que sur la "diffusion des conquêtes" de firme en firme, caractéristique du "connecting bargaining" des USA, elle s'appuie sur une généralisation administrative ou législative des conventions collectives et des "progrès sociaux": extension des congés payés, limitation de la durée du travail, salaire minimum indexé sur l'inflation puis sur la productivité nationale, représentation croissante des syndicats, accords sur la formation professionnelle etc... De même, le système de Sécurité Sociale mis en place en 1945 se construit comme un accord entre "partenaires sociaux", mais en fait géré par l'Etat, surtout après 1964.
- * Une fixation des prix toujours "administrée"... autant par l'Etat que par les entreprises.
- * Une monnaie de crédit qui ne sera émise de manière décentralisée qu'à partir de 1967, et encore par des banques elles mêmes principalement nationalisées, et qui reste encadrée en volume par l'Etat.

Surtout, l'Etat intervient énergiquement dans la construction même du système productif, à coups de subventions, de nationalisations, et il parvient jusqu'en 1967 à doter la France d'un système productif fordien relativement complet, selon des procédures planifiées. Après cette date, la Planification semble s'effacer, mais de très puissantes administrations ou entreprises nationalisées (la Direction des Télécommunications, la Direction des Armements, le Commissariat à l'Energie Atomique, la SNCF, etc...) sauront maintenir un véritable "entreprenariat d'Etat" encadrant la recherche et

l'industrie sur des secteurs de haute technologie.

Le résultat de ce volontarisme tient du miracle (et ses conditions aussi: nous y reviendrons). Plus qu'un fordisme en régime permanent, il faut parler d'une transition accélérée au fordisme, qui durera jusqu'en 1968 (BERTRAND [1979]). Une formidable accumulation industrielle et agricole permet d'équiper les industries de biens de consommation et le bâtiment, pour assurer les bases matérielles de "l'American way of Life" dans un cadre urbain, au prix d'un extraordinaire déménagement du territoire. L'agriculture, emportée par la "révolution du tracteur", se trouve prise en tutelle, intégrée aux industries agro-alimentaires. La part de la paysannerie dans la population agricole tombe à 10% en 1968. Cet incroyable réduction se traduit pour partie par un exode rural (avec le formidable effort de construction que cela implique), pour partie par l'arrivée des entreprises industrielles et des concentrations tertiaires dans les campagnes et les bourgs (LIPIETZ [1977]). Les travailleurs indépendants urbains sont remplacés plutôt brutalement par des classes moyennes salariées: eux-mêmes, ou leurs enfants. Aux problèmes de la régulation du fordisme s'ajoutent donc ceux de la régulation de l'articulation de la petite production au capitalisme. Nous reviendrons plus loin sur les conséquences qui en découleront pour la constitution du bloc hégémonique et du paradigme sociétal. Mais disons d'abord un mot de l'insertion internationale.

Le pari majoritaire des "développementistes" fut paradoxalement le choix d'un abandon de souveraineté de l'Etat Extérieur. L'entrée dans la Communauté Economique Européenne, désapprouvée par Pierre Mendès-France (pourtant le porte-étendard du développementisme de la IVe République !), combattue d'abord par le Général de Gaulle et ouvertement par les communistes, mais aussi par les vieilles élites du C.N.I.P., fut imposée par le MRP et les socialistes. Les considérations politiques (en l'occurrence atlantistes) n'étaient pas absentes de cette décision, mais il y avait aussi la volonté de bousculer les résistances à la modernisation en "brûlant ses vaisseaux", en s'interdisant le retour au protectionnisme malthusien qu'incarnait la IIIe République et la figure de Méline. Le pari était que le volontarisme étatique saurait adapter l'appareil productif à la concurrence du grand large. On comptait aussi sur la CEE (et ici l'Etat Externe devenu partiellement Communautaire faisait retour sur l'Etat Interne ! pour aplanir les difficultés de la révolution agricole. Le Général de Gaulle se rangea finalement à ce pari, apparemment gagné à la fin des années 60. Mais il faut y regarder de plus près.

Le fordisme à la française reste en effet marqué par le "sous-développement" originaire de la société de 1945. Alors que le fordisme implique quand même un fort secteur d'industries d'équipement industriel avec un fort pourcentage d'ouvriers qualifiés, le patronat français joua à fond du réservoir inépuisable de forces de travail non qualifiées que lui offraient le déclin de la population agricole, l'entrée massive de femmes dans le salariat, l'immigration. Il se spécialisa ainsi comme un "fordisme bas de gamme", dans l'assemblage final, quitte à acheter les machines perfectionnées à l'étranger. Ce résultat de relations professionnelles peu sophistiquées sera redoublé par les relations inter-industrielles elles-mêmes, les grandes entreprises tendant à traiter leur fournisseurs spécialisés comme de vulgaires sous-traitants condamnés à "tirer sur leurs prix". Par ailleurs, comme nous allons le voir, l'intégration des classes moyennes traditionnelles dans le salariat eut un coût: un tertiaire pléthorique, avec un fort effet

inflationniste.

Malgré ces faiblesses, le "fordisme à la française" parvient jusqu'aux années 1970 à maintenir une insertion internationale favorable, mais à deux conditions. L'Etat doit agir directement comme "voyageur de commerce" pour les productions de hautes technologies liées, principalement, à la commande publique. En ce qui concerne la production "bas de gamme", dont la compétitivité repose sur le bas prix de la main d'oeuvre, il est vital que des dévaluations régulières effacent les différences d'inflation avec les pays concurrents.

En fait, tout ira pour le mieux jusqu'en 1973, car tous les pays de la CEE pratiquent eux-mêmes une croissance fordiste rapide, exerçant peu de contrainte les uns sur les autres. D'autant que l'abandon de souveraineté est loin d'être total: les Etats gardent la possibilité de changer leurs parités relatives, et de pratiquer un protectionnisme administratif par le biais des normes et, surtout dans le cas français, par le biais de la préférence nationale pour les commandes publiques.

3°) L'hégémonie instable du développementisme.

Compte tenu de sa base économique (le régime d'accumulation), un bloc hégémonique conforme au fordisme doit se nouer autour d'un compromis productiviste des entrepreneurs et des salariés, avec comme groupe relais central les ingénieurs et techniciens. Le paradigme sociétal le plus convenable est une "société salariale" (12), où chacun se voit assurer bien-être et plein emploi à condition d'accepter la hiérarchie des compétences techniques. Il en est bien ainsi dans les pays d'Europe du Nord où la social-démocratie a conduit précocement la mise en place du fordisme. Et c'est bien ce que proposaient les technocrates du Plan, de Monnet à Hirsh en passant par Pierre Masse, qui théorisa la "distribution des dividendes de la croissance". Et c'est aussi ce à quoi aspiraient au fond les salariés, ouvriers ou intellectuels. Mais dans les années 1950, il n'y avait pas une majorité pour un tel bloc. Fidèles au paradigme conservateur du "producteur propriétaire", le patronat, la paysannerie, les producteurs indépendants urbains rejetaient le fordisme, ses conquêtes syndicales, sa sécurité sociale. D'où l'instabilité de la IVe République, l'échec des Mendès-France et des Félix Gaillard.

La miraculeuse "ruse de la Raison" fut le putsch d'Alger qui porta au pouvoir un général à la culture d'un autre âge, qui allait néanmoins conduire d'une main de fer et la décolonisation et la modernisation fordiste. La stratégie de Charles de Gaulle fut simple: s'assurer une majorité au nom de l'ancien paradigme, pour faire exactement, dans le domaine économique, le contraire de ce qu'elle attendait, et désarmer l'opposition des salariés en réalisant la propre ambition des partis de gauche: la croissance de la production et de la consommation de masse orchestrée par l'Etat. Le thème de la "grandeur de la France" permettait de faire passer une marchandise pour une autre.

Le bloc fordien se trouvait aussi parfaitement bancal. Sa base sociale principale était dans l'opposition. Son groupe dirigeant, la haute technocratie d'Etat, utilisait la poussée de cette opposition pour faire passer une ligne contraire aux intérêts à courte vue des classes dominantes comme à la base électorale du parti au pouvoir. Celui-ci intégrait

progressivement dans sa majorité le "centrisme d'opposition", c'est-à-dire les anciens notables se convertissant finalement au fordisme, comme le parti des Républicains Indépendants (scission du CNIP) de Valéry Giscard d'Estaing.

Mais cette superbe stratégie politique n'aurait pu se soutenir sans la mise en place de modes de régulation adaptés et sans abâtardissement du paradigme sociétal fordien. Donnons trois exemples clés.

Les ouvriers (ou: comment un groupe social peut adhérer à un paradigme tout en combattant ceux qui le mettent en oeuvre). Largement ralliée à la direction idéologique des communistes, la classe ouvrière vivait son opposition au régime comme opposition à des intérêts privés qui, par archaïsme et subordination à l'impérialisme américain, bridaient la croissance des forces productives en n'élargissant pas suffisamment les avantages sociaux. Les Gaullistes répondaient en donnant à la croissance un tour nationaliste, productiviste et étatiste, qui plaçaient souvent la direction communiste (et la gauche moderniste) dans l'embarras.

Les cadres (ou comment un groupe social construit sa propre identité dans le mouvement même de construction du bloc hégémonique). Agents dominés de la domination capitaliste dans le modèle fordiste, les ingénieurs et techniciens sont, par excellence, le groupe-relais du bloc hégémonique correspondant. De par leur condition, ils peuvent s'identifier soit comme des professions libérales, des travailleurs indépendants "collaborant" avec la direction de l'entreprise (et telle était bien leur identité dans l'ancien paradigme), soit comme des agents délégués de l'autorité patronale, soit comme des agents qualifiés du salariat productif. Luc BOLTANSKI [1982] a montré comment de complexes montages culturels et institutionnels (portant notamment sur l'autonomie de leur régime de retraite et la fiscalité) leur fit bientôt accepter leur statut de salariés fordistes, tout en continuant à revendiquer une identité de professions libérales, de propriétaires d'un capital culturel. Les gaullistes appuyèrent cette "méritocratie" opposée au capital patrimonial. La catégorie fourre-tout des "cadres" proliféra en absorbant une fraction notable de la progéniture de l'ancienne petite bourgeoisie, elle sut faire valoir ses droits à une distance de statut et de revenu démesurée (13) vis-à-vis du salariat subordonné. Avec toutes les conséquences inflationniste que cela comportait, elle devint ainsi l'avant-garde du modèle de consommation fordien, et en même temps la caste des grands prêtres de la légitimité "scientifique" du bloc social et du paradigme technologique. Et cela, avec la chaleureuse approbation des Communistes, mais aussi de toute la sociologie politique moderniste.

Les paysans (ou comment on peut passer d'un bloc hégémonique à un autre sans changer de statut). Le petit producteur agricole peut se percevoir lui aussi sous trois aspects: comme un petit propriétaire, comme un petit entrepreneur, comme un travailleur. Dans le bloc archaïque, il se pensait clairement comme propriétaire, opposé aux "partageux". Contraint de s'équiper, de s'endetter, de s'intégrer par contrat à des firmes agro-alimentaires, il aurait pu se penser comme "quasi-salarié" dans le cadre du fordisme. Mais ceux qui accompagnèrent la révolution agricole au niveau culturel, en particulier les animateurs de la Jeunesse Agricole Catholique, surent le convaincre qu'il était un "petit patron dynamique". L'Etat prit à cet égard des mesures complexes. D'énormes coopératives, en particulier une banque qui fut la plus grande du monde, le Crédit Agricole, lui laissèrent l'impression qu'il restait bien un petit entrepreneur. Mais comme il fallait

garantir son revenu et ses amortissements, le pouvoir gaulliste obtint de la CEE la mise en place d'un gigantesque système de soutien aux prix des produits (et non pas directement aux revenus). La gestion de cet énorme appareil de régulation de l'articulation de la petite production au capitalisme fut déléguée à la profession elle-même. Ainsi, au sein du fordisme, la paysannerie s'organisa comme une corporation (14), arrachant au reste de la société une "garantie de parité des revenus", que les ministres de l'agriculture, agissant en mandataires de la paysannerie française, allaient faire subventionner par Bruxelles en s'appuyant sur la mobilisation parfois violente de leurs administrés.

Ainsi, l'Etat gaulliste édifiait le fordisme en tenant à l'écart du pouvoir ce qui aurait constitué sa base naturelle, et en s'appuyant sur des groupes sociaux intégrés au fordisme, mais sous la forme de corporatismes. Le consensus fordien prenait ainsi la forme d'une résultante de revendications corporatives, arbitrées par un Etat technocratique dont l'autonomie par rapport à la société civile semblait portée à son maximum: un "quasi-bonapartisme".

III - LES FRACTURES.

Le premier ébranlement fut la crise de Mai 68. Crise culturelle, crise d'hégémonie, crise de paradigme en dehors de toute crise économique. Cinq ans plus tard, la France avait changé de visage, changé de carte: mûre pour la Sociale-démocratie. Vint alors la crise économique qui la rendra définitivement impossible (sous sa forme traditionnelle).

1°) La triple crise de Mai 68.

La crise de Mai 68 fut à la fois une crise "dans" le mode de régulation du fordisme, l'ultime crise de transition au fordisme, et la première crise antifordiste.

Crise dans la régulation fordiste: la "stabilisation Debré-Giscard" qui visait à résorber les déséquilibres de la guerre d'Algérie, payée à crédit, se soldait par un déficit de keynésianisme, un sous-emploi par insuffisance de la demande populaire. La plus grande grève ouvrière de l'Histoire liquidait le "contentieux revendicatif" et, par un bond en avant des salaires, engageait définitivement la classe ouvrière dans la société de consommation.

Crise de transition à la régulation fordiste: par la même occasion, les accords de Grenelle de Juin 1968 parachevaient la régulation salariale (création du Salaire Minimum de Croissance, reconnaissance de la Section syndicale d'entreprise, etc...). Mais plus largement, l'immense révolte de la petite bourgeoisie scolarisée traduisait la nécessité d'en finir avec la révolution paradigmatique inachevée. Assez de l'ordre moral imposé par le gaullisme, assez des valeurs rurales, assez d'un Etat quasi-bonapartiste. Là encore, l'insuffisance de sociale-démocratie se doublait d'une crise matérielle. L'Université avait toujours fonctionné comme un appareil de promotion de la petite bourgeoisie ancienne vers les professions libérales ou vers le corps enseignant (15). Sa nouvelle fonction de conversion de la petite bourgeoisie patrimoniale en petite bourgeoisie intellectuelle en faisait une université de masse aux diplômes dévalués. D'où l'amertume accumulée chez les étudiants.

Mais la révolte contre l'excès d'étatisme du fordisme à la française, contre l'excès d'élitisme mandarinal, ouvrait une brèche pour une révolte plus radicale. Cette révolte-là contestait non l'excès, mais la normalité du rôle de l'Etat et de la hiérarchie dans le fordisme, même social-démocrate. Une cassure irrémédiable se dessinait donc entre la jeunesse et les forces politiques de gauche qui rêvaient, elles, et d'ailleurs imposèrent en Juin, d'un pur et simple parachèvement du fordisme. De la même manière, certaines grèves ouvrières remettaient en question l'ordre fordien dans les usines.

Les années qui suivirent Mai 68 furent donc assez paradoxales. Les ministères gaullistes puis pompidoliens puis giscardiens s'acharnaient à parachever au niveau institutionnel la sociale-démocratisation de la société française. Mais la base électorale de ces gouvernements renâclait toujours: c'est le phénomène que J. Chaban-Delmas désignait par "société bloquée". La "nouvelle-société" rêvée était, quant à elle, plus légitimement portée par le partis de gauche qui signaient en 1972 un Programme Commun de Gouvernement. Enfin, dans une base ouvrière et tertiaire, dans la jeunesse, se combinaient une aspiration aux bienfaits du fordisme et un rejet "individualitaire" de son excès d'étatisme. Le tout aurait dû conduire à la victoire de la gauche en 1973, au plus tard en 1974. Le poids du PCF dans l'alliance permit à la droite d'arracher la victoire en 1974, sa défection de remporter encore une victoire en 1978. La Gauche n'arrivera au pouvoir qu'en 1981, et François Mitterrand saluera alors "la majorité politique qui rejoint la majorité sociologique". Il était trop tard, économiquement et idéologiquement: le fordisme lui-même était entré en crise, au niveau international et en France particulièrement.

2°) La crise du fordisme (16).

Tout d'abord, le paradigme technologique s'est essouffé. Il n'a plus engendré que des gains de productivité décroissants, au prix d'investissements par tête rapidement croissants. Il en a résulté une réduction de la profitabilité, engendrant avec un certain délai un ralentissement de l'accumulation elle-même. En 1974, la ponction de la rente pétrolière a aggravé le problème. Le chômage a cru, mais le filet de sécurité de l'Etat-Providence (en particulier des allocations de chômage) a empêché une dépression cumulative. Mais l'Etat-Providence lui-même étant financé par le système productif, la profitabilité de celui-ci en a encore été amoindrie, et la croissance s'est transformée en stagnation inflationniste au cours des années 70.

Par ailleurs s'est accélérée l'internationalisation de la production et des débouchés, au sein du monde développé d'abord, puis vers le Tiers Monde. Cette intégration est entrée en contradiction avec le caractère national de la régulation, au sein de la CEE tout particulièrement. Pour assurer l'équilibre de la balance commerciale et retrouver de meilleurs taux de profit, gouvernements et patronats ont cherché (surtout à partir de la deuxième moitié des années 70) à comprimer les salaires internes, donc les marchés internes, donc les débouchés globaux. Cette politique du "beggar-my-neighbour" triomphera à partir de 1979 et de la victoire du monétarisme sur le keynésianisme, qui marque la fin de "l'Age d'Or" du fordisme.

Ralliés au paradigme fordiste comme la plupart des grands éditorialistes et de nombreux patrons, le Président Giscard d'Estaing et son premier ministre Jacques Chirac réagirent au choc pétrolier de 1974 en bons

keynésiens: assurer la stabilité de la demande effective, et ne pas chercher à déplacer trop brusquement le revenu national au détriment des revenus salariés. Au contraire, la couverture du risque-chômage fut consolidée. Le pouvoir d'achat poursuivit une expansion ralentie. On chercha à maintenir la balance commerciale à coup de "grands contrats" et de dévaluations. C'était ignorer que la crise venait cette fois de l'offre (la crise du paradigme industriel), et que l'internationalisation interdisait la relance keynésienne par la hausse de pouvoir d'achat. L'arrivée aux affaires de Raymond Barre en 1976 sanctionna l'échec de J. Chirac.

IV - TATONNEMENTS ET ECHECS (17).

C'est à coup sûr Raymond Barre qui le premier entendit s'attaquer à la crise en sortant du paradigme fordiste, surtout après 1978.

1°) Première offensive libérale.

En bloquant les salaires et en libérant les prix, il obtint (au prix d'un surcroît d'inflation) un arrêt de la croissance du pouvoir d'achat, ce qui permit une stabilisation de l'investissement mais accéléra la croissance du chômage. Justement, cette politique esquissait un nouveau paradigme où l'emploi cessait d'être un objectif pour devenir un solde. L'ambition d'une "croissance nationale équilibrée" sur le territoire français, chère aux développementistes, était ainsi abandonnée. Les entreprises étaient encouragées à reconstruire leur profit sans souci des équilibres sociaux internes. Le recours à des rapports salariaux "hors-normes" (temps partiels, intérimaires) prit son essor. Surtout, la logique d'insertion internationale antérieure fut abandonnée. L'adoption d'une politique de "Franc fort" accroché au Mark à travers le Système Monétaire Européen sanctionna ce tournant. La compétitivité territoriale des entreprises s'en trouvait largement condamnée, mais la possibilité d'investissement à l'étranger renforcée. L'idée était de ne se maintenir que sur certains "créneaux". Mais la décroissance de l'effort de recherche technologique condamnait à terme les quelques "créneaux compétitifs" dont disposait la France, comme on allait le constater dans les années suivantes.

2°) La fin du paradigme fordiste.

Les partis du Programme Commun de la Gauche arrivèrent en 1981 tout équipés du bagage développementiste: un parachèvement du fordisme, avec une politique keynésienne de stimulation de la demande populaire, et une politique des structures industrielles pour renforcer la compétitivité nationale. Pendant 18 mois, malgré et à travers le blocage des prix et des salaires, la gauche joua à fond la logique fordienne: hausses des salaires et surtout des revenus sociaux, déficit budgétaire délibéré avec recrutement de fonctionnaires. Et pourtant la production industrielle resta étale, comme se stabilisa simplement la courbe de chômage. D'où vient l'échec? Evidemment de la faible compétitivité, et même des "trous" de l'appareil productif français hérité de la gestion précédente, tout cela encore aggravé par une fidélité irréfléchie à la politique du Franc fort. En outre, la hausse des coûts salariaux, accélérée par la réduction du temps de travail, précipita l'érosion du Résultat Brut d'Exploitation des firmes.

Echec encore du côté des "classes moyennes parasitaires", gangrène du fordisme à la française: J. Delors, ministre des Finances, proposa d'étendre

l'assiette des cotisations de l'Etat-Providence à tous les détenteurs de revenus, mais dut battre en retraite et renoncer à réformer la fiscalité (hormis un petit impôt sur la fortune). De fait, les revenus non salariaux continuèrent à croître et embellir.

Du côté des relations industrielles et du paradigme technologique, les choses sont plus complexes. Les lois Auroux renforcèrent les prérogatives syndicales fordienne classiques. Mais le coche de la remise en cause du paradigme industriel taylorien fut définitivement manqué à l'occasion de la traînée de révoltes anti-tayloriennes qui embrassa toute l'industrie automobile de 1981 à 1983.

La gauche n'ignorait pas pourtant le retard industriel de la France. Les nationalisations (effectuées avec résolution), la Banque d'Investissement (abandonnée) avait pour ambition de le combler. Les ministres de l'Industrie s'y attachèrent dans le plus pur style développementiste: "mécano industriel" (redéfinition des compétences des firmes nationalisées, injections massives de capitaux au rythme de 30 milliards par an, multiples "plans sectoriels"). Le fonctionnement technocratique des entreprises nationalisées n'en fut pas modifié. Avec le recul, on peut parler d'un succès modéré dans l'électronique et la chimie. Mais les échecs l'emportent (en particulier dans les biens d'équipement). D'abord pour des raisons quantitatives: l'Etat ne pouvait tout faire. Mais la raison la plus profonde de ces échecs résidait dans une sous-estimation des problèmes de relations professionnelles et d'organisation industrielle. L'essentiel des préoccupations se résumait au couple "financement/automatisation" dans la construction des "filières". En tout cas, la "politique industrielle" était incapable de briser en 18 mois l'étau de la contrainte extérieure, sur laquelle venait buter une politique keynésienne qui engendrait un déficit commercial dépassant les 10 milliards de Francs certains mois. Le fordisme à la française était irrécupérable.

A sa crise proprement économique s'ajoutaient toutes les difficultés du "bloc bancal" hérité des gaullistes. Les syndicats de salariés, formés dans une culture d'opposition, étaient bien incapables de proposer de manière offensive une reconstruction du compromis. Et tous les "corporatismes", paysannerie, classes moyennes, se transformaient en forces d'opposition capables de descendre dans la rue à toute tentative de réforme. Enfin, la vague libertaire des jeunes de 1968 était détournée, quinze ans plus tard, en une idéologie libérale de refus de l'action régulatrice de l'Etat.

La crise des paiements extérieurs de Mars 1983 signa la capitulation du paradigme fordien.

3°) La montée du social-libéralisme

Face au déficit commercial, le choix était simple: ou la "social-démocratie de guerre", le protectionnisme, la dévaluation de combat, la crise avec l'Europe, etc... Ou le maintien du libre échange, la déflation et l'abandon de l'ambition sociale (telle que la définit le paradigme fordien: plein-emploi et hausse du pouvoir d'achat). Le Président, contre le PCF, la moitié du PS, mais avec le soutien de la droite, de toute la presse y compris "de gauche", et même d'un syndicat autrefois plus "radical", la CFDT, choisit la seconde voie.

Le Marché (mondial) réapparaissait comme le régulateur par excellence de la mise en place d'un nouveau modèle de développement. Plus souterrainement encore, les dirigeants du PS s'étaient convaincus de l'existence d'une "crise du côté de l'offre". Il fallait "donc" investir, "donc" rétablir les profits, "donc" diminuer les revenus populaires. Et le plus habile était d'attribuer cette "nécessaire rigueur" à la "contrainte extérieure", que l'on consolidait encore par le renforcement du Système Monétaire Européen et le projet de Marché Unique pour 1993. L'abandon de souveraineté de l'Etat Extérieur dans le domaine économique était maintenant total.

Mais alors se dessinait un tout nouveau régime d'accumulation. Fondé sur l'exportation comme financement de l'accumulation, et sur l'exportation comme mobile de l'accumulation, il n'impliquait plus une croissance du marché interne: au contraire celle-ci pouvait affaiblir la compétitivité. Par contre-coup, il n'impliquait pas non plus une croissance de l'emploi - au moins de l'emploi dans les secteurs-moteurs. On pouvait espérer tout au plus que les dépenses non productives des classes supérieures de la société, voire de touristes étrangers, "retomberaient" en revenus des plus pauvres, alors que, dans le modèle fordiste, ceux d'en haut faisaient leur profit de la consommation de masse de ceux d'en bas. Quant au paradigme industriel, on continuait à clamer l'importance de l'automatisation, de l'électronisation. Il faudra attendre le Rapport Dalle sur la compétitivité de l'industrie française pour que soient enfin officiellement condamnées les "scories du taylorisme": c'est le patronat moderniste qui prenait l'initiative de mobiliser, selon des procédures fixées par lui, le savoir-faire et l'initiative ouvrière.

Naturellement, le gouvernement socialiste de Laurent Fabius ne pouvait adopter sans réserve un tel modèle, d'autant qu'il n'existait aucun bloc social correspondant, et certes pas une majorité de gauche pour l'appuyer. En rognant sur les allocations sociales, en particulier sur les allocations-chômage, en plongeant dans la crise des régions entières par l'arrêt des subventions aux industries en déclin, en proclamant le cessez-le-feu sur le front scolaire, il heurtait déjà brutalement les salariés. Il lui fallait ouvrir une fenêtre vers l'espoir: "l'interventionnisme libéral", les subventions à la recherche, à la formation professionnelle en vue des reconversions, voilà tout ce qui restait de "progressiste" dans sa politique.

4°) Le libéralisme dogmatique.

Cela n'a pas suffi, et les élections législatives 1986 sont arrivées très vite. L'écrasante victoire de la droite, qui ramena la gauche au score de 1962, allait-elle ouvrir un nouveau cycle ? Deux ans après, nous savons que non. Le nouveau gouvernement Chirac se contenta de radicaliser le paradigme libéral-productiviste dont les déséquilibres de l'économie américaine (son modèle avoué) révélait pourtant déjà les faiblesses.

Au fond, le seul trait commun à toute la droite que l'on pût considérer comme authentiquement "libéral", c'était une hostilité à la codification étatique des conquêtes salariales depuis un siècle. Car la liberté des entrepreneurs commence là où s'arrête les droits des salariés. De ce point de vue, l'essentiel était acquis en Décembre 1986: loi de revente du secteur nationalisé, élargissement du volume d'heures supplémentaires à la discrétion patronale, développement d'un secteur de jeunes salariés sous-

payés et sans statut dans le secteur privé (les "Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle"), suppression du contrôle administratif de la légitimité des licenciements économiques, etc... Du point de vue du mode de régulation, on en revenait donc bien à la conception libérale classique. Mais ce "libéralisme entrepreneurial" lui-même se mélangeait étroitement à un flot de mesures en faveur de tous les possédants, rentiers ou thésaurisateurs compris: loi en faveur des propriétaires immobiliers, rétablissement de l'anonymat sur la possession d'or, suppression de l'impôt sur la fortune et des tranches d'imposition supérieures, "blanchissement" du rapatriement de capitaux évadés, etc...

On touche ici un point important. Le libéralisme du gouvernement socialiste de Laurent Fabius visait explicitement à soutenir l'entreprise comme productrice de richesses et d'emplois. Le libéralisme de J. Chirac ne fut que le rétablissement d'un "droit de jouissance" non subordonné à l'utilité sociale de l'usage des richesses. Les restes du développementisme ("l'interventionnisme libéral") furent abandonnés. Sur 15 milliards d'économies budgétaires décidées au Printemps 1986, près de la moitié touchèrent la recherche. Le budget réel des Universités fut diminué. Le Fond Industriel de Modernisation fut supprimé, comme furent quasiment supprimées l'Agence pour la Valorisation de la Recherche, l'Agence pour la Maîtrise de l'Énergie, etc... A l'heure où les grandes puissances s'affrontaient dans la guerre industrielle fouettée par la révolution technologique, la France, qui avait déjà pris un sérieux retard, décréta le désarmement unilatéral.

Quant aux résultats... les profits industriels rétablis se convertirent en spéculation financière. La prolifération des SIVP parvint à masquer la dégradation du nombre d'emplois stables mais multiplia la rancœur aux deux extrêmes du salariat: chez les jeunes condamnés au travail sous-payé ("Travaux d'Utilité Collective", SIVP) et chez les anciens, licenciés sans contrôle parce que devenus beaucoup plus chers que les SIVP. Quant à l'excédent commercial français, malgré la chute du prix du pétrole, il se convertit en déficit de 11 milliards de francs en 1987 dont 8 sur le poste des échanges industriels. Les échanges de la France s'alignaient sur la structure d'un pays sous-développé et cela sous le gouvernement d'un "gaulliste", 30 ans après le retour au pouvoir du Général de Gaulle. La sanction électorale était inévitable.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'histoire économique de la France depuis 1962 (en fait depuis 1945) est celle d'une modernisation à marche forcée, conduite d'abord par une sorte de "bonapartisme", et qui a failli déboucher sur son couronnement légitime: la social-démocratie. Les obstacles internes (la "société bloquée") qui avaient obligé à multiplier les concessions corporatistes et à maintenir la base sociale naturelle du fordisme (le salariat) dans une attitude d'opposition revendicative, auraient dû s'estomper avec la modernisation elle-même. Significatif est le vote des femmes, d'abord fidèles bastions des valeurs de droite du bloc archaïque, en particulier les paysannes de l'Ouest, aujourd'hui majoritairement salariées... et socialistes.

Mais l'ampleur des déséquilibres dans "l'hégémonie bancaire" du développementisme, l'insertion de la France dans le régime d'accumulation européen en position "bas de gamme", préparaient la catastrophe quand frappa l'heure de la crise mondiale du fordisme. Ni le Programme Commun, ni le

libéralisme dogmatique, n'avaient de réponses. Seules surnagèrent les incantations à la modernisation technologique et à l'Europe.

Alors, dans ce vide des valeurs, dans ce désert des paradigmes de citoyenneté, fit retour le refoulé. Toutes les forces politiques ont des responsabilités dans la montée de la xénophobie et de l'idéologie sécuritaire du Front National. Le PCF, qui dès la rupture du Programme Commun en 1977-78 tenta de coller à sa base sociale désemparée en encourageant le rejet des immigrés. La droite, qui gagna les élections municipales de 1983 sur le thème de l'insécurité et de l'immigration. Le P.S., en n'axant plus à partir de 1984 sa propagande que sur le thème de "la France qui gagne".

Or, qu'est-ce que cette France-là ? Si une nation ne se définit plus comme un projet de vie en société, alors elle se réduit aux acquets. La France, c'est les Français, ceux qui ont le sang français (18). Et l'Etat est là pour sauvegarder les bons Français contre les impurs, les sidaïques, les immigrés, les restructurations industrielles, l'unification européenne (19). Dans la course au centre, vers un consensus par absence de projet, l'establishment politique avait abandonné les victimes de la crise aux sirènes de l'irrationnel et de la haine.

Alain LIPIETZ
1er Mai 1988.

NOTES

- 1) Les textes de base de "l'école de la régulation" sont AGLIETTA [1976], BOYER et MISTRAL [1978], LIPIETZ [1979, 1985a]. J'ai essayé d'en présenter didactiquement les principes dans [1985b, 1988] et d'en expliquer l'origine socio-culturelle dans JENSON et LIPIETZ [1987]. Mon livre [1984a] met déjà en oeuvre implicitement la méthodologie du présent texte, déjà plus explicitée dans mon intervention [1986a] qui introduit la notion du "paradigme" (sociétal). Mais, dans la forme actuelle, il s'agit d'une élaboration commune (encore très embryonnaire !) avec Jane JENSON qui, après avoir introduit des notions congruentes dans le domaine des représentations politiques (par ex. [1986]), applique la même méthodologie dans son étude de l'histoire récente du Canada [1988].
- 2) Ces places ne sont pas occupées par des "classes sociales" simplement définies par leurs conditions d'existence économique. Deux blocs sociaux regroupant les mêmes classes peuvent être très différents, à la fois de par le système des compromis matériels et de par le système de représentation des identités au sein du bloc. On peut penser aux "isomères", molécules chimiques composées des mêmes atomes, mais liés les uns aux autres de manière très différente. C'est pourquoi dans ce qui suit je parle de "groupes", en utilisant d'assez loin la lecture de Gramsci par N. POULANTZAS [1968].
- 3) "Habitus" est ici accepté au sens de BOURDIEU [1980]. C'est une disposition des individus, socialement construite, à "jouer le jeu" au sein du mode de régulation.
- 4) Le mot paradigme, emprunté à la grammaire de la même manière que KUHN [1970] l'emprunte au service de l'épistémologie, a l'avantage de capter deux idées à la fois. Un paradigme (comme celui de "couleur" par exemple) est susceptible de variations infinies (du rouge au violet), mais néanmoins délimitées (le salé n'est pas une couleur). Le paradigme sociétal se définit par des principes communs mais susceptibles de nombreuses variantes et de réaménagements. C'est pourquoi il peut se représenter comme conflictuel, c'est même lui qui donne un sens à la polarité droite/gauche définie pour chaque paradigme (les électeurs Le Penistes ou écologistes se disent "ni de droite ni de gauche").
- 5) Cette conception "régulatrice" de l'Etat trouve ses lettres de noblesse (outre chez Weber) chez Marx et Engels, bien qu'elle soit recouverte dans la tradition léniniste par une conception "instrumentaliste" ("outil des classes dominantes pour mater les classes dominées"). Voir LIPIETZ [1986b].
- 6) Ces auteurs sont très proches de l'école de la régulation (voir DELORME, ANDRE [1983], DELORME [1984]). Je leur emprunte ici les concepts de "compromis institutionnalisé", "Etat interne/externe", "Etat circonscrit/inséré".
- 7) Les considérations qui suivent s'appuient sur des analyses plus concrètes de même inspiration théorique, telles que DELORME, ANDRE [1983], FRIDENSON et STRAUS [1987], GRANOU [1983, 1988], LIPIETZ [1984].
- 8) Le cinéma "réaliste poétique" de l'entre-deux-guerres illustre parfaitement ce paradigme sociétal.

- 9) Il existait cependant dans le PCF et surtout la CGT une très forte tradition anarcho-syndicaliste, fière de sa "professionnalité", de son savoir-faire technique.
- 10) Le très émouvant dialogue de l'historien communiste J. BOUVIER et du "grand commis" F. BLOCH-LAINE [1986] indique parfaitement cette convergence. Au communiste qui estime initialement trahis les espoirs de la Résistance et parle de "restauration", le grand commis explique patiemment qu'il n'y avait rien dans ces espérances qui, dans la mesure du possible, n'ait été réalisé avant 1973.
- 11) C'est le M.R.P. Jean Lecanuet qui prononça le discours de censure contre le gouvernement moderniste de Pierre Mendès-France.
- 12) Selon les termes d'AGLIETTA et BRENDER [1984] dont le principal défaut est précisément de surestimer considérablement l'adhésion de la France au paradigme de la Société Salariale.
- 13) Quand on la compare à la distance correspondante en Europe du Nord, particulièrement en Allemagne.
- 14) Attention ! Pour les Français non contaminés par le français de la science politique, ni ce mot ni celui de "corporatisme" ne désignent une forme d'accord oligopolistique entre groupe sociaux jouissant d'une représentation distincte, sous l'arbitrage de l'Etat. Il désigne au contraire la confusion des différents groupes sociaux dans une organisation unique professionnelle, opposées aux autres professions, cette organisation se voyant déléguée par l'Etat des responsabilités régulatrices internes. La régulation fordiste n'est donc pas la régulation corporatiste (cf LIPIETZ [1986b]).
- 15) La promotion sociale par le corps enseignant (qu'illustre parfaitement la trajectoire familiale de G. Pompidou) était même l'un des rouages centraux du bloc de la IIIe République.
- 16) Pour une analyse économique détaillée de la double crise du fordisme (celle de son paradigme propre et celles résultant de son internationalisation), voir GLYN et al. [1988], LIPIETZ [1984, 1985a].
- 17) Pour une analyse plus détaillée et nuancée des politiques socio-économiques des gouvernements Barre, Mauroy, Fabius et Chirac de 1978 à 1987, voir LIPIETZ [1987].
- 18) Sur la logique qui mène de "la France qui gagne" au succès du Le Penisme, avec la bénédiction idéologique de la droite "respectable", voir LIPIETZ [1986c].
- 19) J.M. Le Pen fait ses meilleurs scores à la fois chez les victimes ouvrières, jeunes et vieilles, de la crise (20%) et chez les entrepreneurs indépendants (28%). Il retrouve ici la vieille base poujadiste des années 50, ceux qui s'opposaient au fordisme, mais il y ajoute les victimes de l'effondrement du fordisme.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA M. [1976]
Régulation et crises du capitalisme, Calmann-Lévy, Paris.
- AGLIETTA M., BRENDER A. [1984]
Métamorphoses de la société salariale, Calmann-Lévy, Paris 1984.
- BERTRAND H. [1979]
 "Le régime central d'accumulation de l'après-guerre et sa crise",
Critiques de l'Economie Politique, n°7-8, Avril.
- BOLTANSKI L. [1982]
Les Cadres, Minuit, Paris.
- BOURDIEU P. [1980]
Questions de sociologie, Minuit, Paris.
- BOUVIER J., BLOCH-LAINE E. [1986]
La France restaurée, Fayard, 1986.
- BOYER R., MISTRAL J. [1978]
Accumulation, inflation, crises, P.U.F., Paris, réédition augmentée
 1983.
- DELORME R. [1984]
 <<A New View of the Economic Theory of the State: a Case Study of
 France>>, Journal of Economic Issues vol XVIII n°3, Sept.
- DELORME R., ANDRE C. [1983]
L'Etat et l'économie, Seuil, Paris.
- FRIDENSON P., STRAUS A. (eds) [1987]
Le capitalisme français. Blocages et dynamismes d'une croissance.
 Fayard, Paris.
- GLYN A., HUGUES A., LIPIETZ A., SINGH A. [1986]
 <<The Rise and Fall of the Golden Age: An Historical Analysis of Post-
 war Capitalism in the Developed Market Economies>>, intervention au
 séminaire Money, Finance and Trade Reform du WIDER/UNU, Helsinki, Août
 Version révisée à paraître: Marglin (ed), Oxford Univ. Press-Wider.
- GRANOU A. [1983,1988]
Histoire économique et sociale de la Ve République, tome I: Le temps
 des modernistes (1958-1969), tome II : Années de rêve, années de
 crises, La Découverte, Paris.
- JENSON J. [1987]
 <<Gender and Reproduction: Or, Babies and the State>>, Studies in
 Political Economy, n°20, p9-46.
- JENSON J. [1988]
 <<"Different" but not "Exceptional": Canada's permeable fordism>>,
Canadian Rev. of Sociology and Anthropology, Special Issue on
 "Comparative macrosociology", forthcoming.

- JENSON J., LIPIETZ A. [1987]
 <<Rebel sons: the Regulation school>>, French Politics and Society, vol.5 n°4, Septembre, Harvard Univ.
- KUHN T. [1970]
The structure of scientific revolutions, Univ. of Chicago Press.
- KUISEL R. [1981]
Capitalism and the State in Modern France, Cambridge U.P.
- LIPIETZ A. [1977]
Le Capital et son espace, F. Maspéro, Paris. Réédition augmentée 1983.
- LIPIETZ A. [1979]
Crise et inflation : pourquoi ? F. Maspéro, Paris.
- LIPIETZ A. [1984]
L'audace ou l'enlèvement. Sur les politiques économiques de la gauche. La Découverte, Paris.
- LIPIETZ A. [1985a]
Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde. La Découverte, Paris. En anglais : Ed. Verso, London, 1987.
- LIPIETZ A. [1985b]
 "Réflexions autour d'une fable. Pour un statut marxiste des concepts de régulation et d'accumulation ", Couverture Orange CEPREMAP n°8530. En anglais: Studies in Political Economy n°26, 1988.
- LIPIETZ A. [1986a]
 <<Les conditions de la création d'un mouvement alternatif en France>>, intervention au Colloque de l'Association d'Études et de Recherches institutionnelles et Politiques Les enjeux institutionnels et politiques de Mars 1986, Janvier. En anglais: Version augmentée dans Rethinking Marxism (à paraître).
- LIPIETZ A. [1986b]
 "Aspects séculaires et conjoncturels de l'intervention économique de l'Etat", intervention au colloque Estado y economía, Medellin, (Colombie) Septembre, Couverture Orange n°8621.
- LIPIETZ A. [1986c]
 "Le Plébiscite repoussé", Le Monde Diplomatique, Février.
- LIPIETZ A. [1987]
 <<Managing the Mixed Economy: What Differences have Socialism and Neoliberalism Made ? >>, intervention à la Conférence Columbia-New York Univ. A France of Pluralism and Consensus ? Octobre. En français Couverture Orange n°8741.
- LIPIETZ A. [1988]
 <<La trame, la chaîne et la régulation: outils pour les sciences sociales>>, intervention au Colloque international sur la théorie de la Régulation, Barcelone, 16-18 Juin.
- POULANTZAS N. [1968]
Pouvoir politique et classes sociales, F. Maspéro, Paris.